

Module 3.6

Anticiper les effets du renouvellement urbain sur la gestion urbaine

Présentation de la formation

Le règlement de l'ANRU définit (art 5.1 du RGA) quelques grands attendus quant au futur projet de gestion partenariale qui doit accompagner les projets de renouvellement urbain. Beaucoup de ces attendus ont en commun d'interroger la capacité d'anticipation de la gestion urbaine renégociée à l'occasion du renouvellement urbain, pour une gestion adaptée. Aussi la formation se propose d'explorer sous différents angles cette question de la nécessité d'anticipation pour la gestion urbaine : pour les futures responsabilités de gestion à la faveur de l'évolution des domanialités, sur la soutenabilité financière des modalités de gestion, sur les conditions d'appropriation des espaces par les habitants et sur l'encadrement des nuisances liées aux chantiers.

Objectifs de la formation

- Savoir anticiper, adapter les futures responsabilités de gestion à la faveur de l'évolution des domanialités ou des transformations d'usage
- Appréhender la soutenabilité financière des efforts de gestion appelés (des organismes et des collectivités)
- Rechercher les conditions d'appropriation future des espaces par les habitants à travers leur implication dans les projets
- Anticiper l'encadrement des nuisances liées au projet et notamment aux différents chantiers

Les publics visés

- Directeurs et chefs de projet renouvellement urbain/politique de la ville des collectivités et des organismes HLM
- Maîtres d'ouvrage des projets de renouvellement urbain
- Services de l'Etat en charge du Renouvellement Urbain et/ou de la politique de la Ville, délégation territoriales de l'ANRU

Enseignant

Éric Amanou, Socio-urbaniste, spécialiste des grands ensembles, expert en conduite de projets complexes (urbains et sociaux),
La condition Urbaine

Intervenants

Alice Collet, Chargée de mission cohésion sociale et gestion urbaine à l'ANRU,

Emeric Poncet, Directeur de Projet à la Mission Renouvellement Urbain de Grenoble Alpes Métropole

Julie Martin, Directrice de la CSF Isère, apporteront des éclairages opérationnels depuis leur intervention dans le NPNRU.



Programme

Jour 1

- 9h00–9h30 Accueil des stagiaires
- 9h30–9h45 **PRÉSENTATION DU PROGRAMME ET DE SES OBJECTIFS**
Tour de table et recueil des attentes des stagiaires
- 9h45–11h15 **LES ATTENTES DE L'ANRU QUANT AU FUTUR PROJET DE GESTION PARTENARIAL ACCOMPAGNANT LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN**
- 11h15–12h30 **ANTICIPER ET ADAPTER LA GESTION URBAINE : QUELS ENJEUX**
Premier cadrage sur les divers enjeux d'anticipation/adaptation de la gestion urbaine
- 12h30–13h30 Déjeuner
- 14h00–15h30 **L'ANTICIPATION DANS L'ACTE D'AMENAGER ET EN PARTICULIER DANS UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN**
Quelles précautions dans le processus-projet pour anticiper mieux selon les thèmes mis en jeu (Logement privé ou social, espace public, équipements ou développement économique)?
- 15h45–17h00 **ATELIER DE MISE EN SITUATION**
Mise en situation des stagiaires sur un cas de prairie urbaine puis échanges autour de bonnes pratiques

Jour 2

- 9h00–9h30 Accueil des stagiaires
- 9h30–10h30 **L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ**
Cadrage sur les divers registres de participation habitante autour de notion-clés de sociologie urbaine
- 10h30–12h30 **RETOURS D'EXPERIENCES SUR LES PRATIQUES DE CONCERTATION : Et si le sujet de l'anticipation était justement "le grand absent" ?**
Les bonnes pratiques de concertation malgré ce déficit d'anticipation (avec les habitants ou les gestionnaires)
- 12h30–14h00 Déjeuner
- 14h00–15h00 **RETOURS D'EXPERIENCES SUR LES PRATIQUES DE CONCERTATION : Et si le sujet de l'anticipation était justement "le grand absent" ? (suite)**
- 15h15–16h15 **ÉCHANGES AVEC LES STAGIAIRES SUR LES SITUATIONS COMPLEXES : GESTION ANTICIPATRICE**
Identifiées dans les études de cas présentées ou Rencontrées par les stagiaires sur leur territoire
- 16h15–16h30 Synthèse et évaluation